

Règlement de protection des données de Vanderbilt International : SPC Connect

Date 17/04/2018

Version 0.1

Les présentes Règles de confidentialité énoncent comment Vanderbilt International GmbH et ses sociétés affiliées (ci-après dénommées « Vanderbilt » ou « nous ») recueillent, stockent, utilisent, divulguent, partagent et transfèrent vos informations.

VEUILLEZ LIRE CETTE DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ ATTENTIVEMENT AVANT D'UTILISER LE SITE WEB, LES LOGICIELS ET LES SERVICES DE VANDERBILT (CI-APRÈS DÉNOMMÉS COLLECTIVEMENT LES « SERVICES DE VANDERBILT »). L'UTILISATION DES SERVICES DE VANDERBILT VAUT ACCEPTATION DES PRÉSENTES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ ET DU RECUEIL, DU STOCKAGE, DE L'UTILISATION, DE LA DISTRIBUTION, DU PARTAGE ET DU TRANSFERT DE VOS DONNÉES CONFORMÉMENT AUX PRÉSENTES. NOUS POUVONS MODIFIER LES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ À TOUT MOMENT, SI CERTAINES CLAUSES DES PRÉSENTES S'AVÈRENT INCOMPLÈTES OU OBSOLÈTES ET QUE L'INTÉRÊT DE CES MODIFICATIONS SOIT SUFFISANT. EN CAS DE MODIFICATIONS IMPORTANTES APPORTÉES AUX PRÉSENTES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ, NOUS PUBLIERONS SUR LE SITE WEB UNE NOUVELLE VERSION DE CELLES-CI QUI PRENDRA EFFET IMMÉDIATEMENT.

Introduction

Le présent document vise à fournir une déclaration concise des règles concernant les obligations en matière de Protection des données de Vanderbilt International à l'égard du produit SPC Connect. Cela inclut des obligations dans le traitement des données personnelles afin de garantir que l'entreprise respecte les exigences de la législation concernée, à savoir le RGPD.
<https://www.eugdpr.org/>

Justification

Vanderbilt International doit se conformer aux principes de Protection des données énoncés dans la législation concernée. Les présentes Règles s'appliquent à toutes les Données personnelles recueillies, traitées et stockées par Vanderbilt International concernant ses fournisseurs de services et ses clients dans le cadre de ses activités.

Champ d'application

Les règles concernent à la fois les données à caractère personnel et les informations personnelles sensibles des personnes concernées. Les règles s'appliquent tout autant aux données personnelles détenues manuellement qu'à celles détenues sous forme automatisée.

Vanderbilt International traitera avec autant d'attention les données à caractère personnel que les informations personnelles sensibles. Ces deux catégories sont dénommées ci-après « Données personnelles » dans les présentes règles sauf indication contraire.

Il convient de lire les présentes règles en association avec la procédure de Demande d'accès par la personne concernée connexe, le Règlement en matière de conservation et de destruction des

données, la Liste des délais de conservation des données et la procédure de Notification de perte de données.

Vanderbilt International en tant que Responsable du traitement

Dans le cadre de ses activités quotidiennes, la société Vanderbilt International obtient, traite et stocke des données personnelles concernant :

- Ses clients
- Les fournisseurs de services tiers qui collaborent avec elle

Conformément au RGPD, celles-ci doivent être obtenues et gérées équitablement. Il est impossible d'exiger de tous les membres du personnel qu'ils soient des experts de la législation en matière de Protection des données. Toutefois, Vanderbilt International s'engage à faire en sorte que son personnel dispose d'une connaissance suffisante de la législation afin de pouvoir anticiper et identifier les problèmes de Protection des données, le cas échéant. Dans ces circonstances, le personnel doit informer le Délégué à la protection des données afin de garantir la prise de mesures correctives appropriées.

En raison de la nature des services fournis par Vanderbilt International, des données personnelles sont échangées régulièrement et activement entre Vanderbilt International et ses Personnes concernées. En outre, Vanderbilt International échange des données personnelles avec des Sous-traitants de données au nom et pour le compte des Personnes concernées.

Ladite pratique est conforme aux obligations de Vanderbilt International en vertu des termes de son contrat avec ses Sous-traitants de données.

Les présentes Règles donnent les directives régissant cet échange d'informations ainsi que la procédure à suivre si un membre du personnel de Vanderbilt International ne sait pas si des données peuvent être divulguées.

D'une manière générale, le membre du personnel doit consulter le Délégué à la protection des données pour obtenir des éclaircissements.

Demandes d'accès par la personne concernée

Toute demande officielle écrite d'une Personne concernée demandant une copie de ses données personnelles (Demande d'accès par la personne concernée) sera transmise, dès que possible, au Délégué à la protection des données et sera traitée dans les plus brefs délais conformément au RGPD.

En se conformant à ces directives, Vanderbilt International adhérera aux bonnes pratiques concernant la législation applicable en matière de Protection des données.

Sous-traitants tiers

Dans le cadre de son rôle de Responsable du traitement, Vanderbilt International recrute un certain nombre de Sous-traitants de données pour traiter les Données personnelles pour son compte. Dans chaque cas, un contrat écrit officiel est établi avec le Sous-traitant, déclinant ses obligations à l'égard des Données personnelles, le ou les objectifs spécifiques pour lesquels ils ont été recrutés et l'accord mutuel qu'ils traiteront les données conformément au RGPD.

Ces Sous-traitants de données comprennent :

- Le personnel d'assistance interne de Vanderbilt
- Atos IT Solutions et Services AB

Les principes de Protection des données

Les principes-clés suivants sont inscrits au RGPD et sont fondamentaux pour le Règlement de protection des données de Vanderbilt International.

En sa qualité de Responsable du traitement, Vanderbilt International garantit que toutes les données :

1. ...seront obtenues et traitées de manière loyale et licite.

Pour que les données soient obtenues de manière loyale, au moment de la collecte des données, la personne concernée sera informée :

- De l'identité du Responsable du traitement Vanderbilt International
- Des objectifs pour lesquels les données sont collectées
- Des personnes auxquelles les données peuvent être divulguées par le Responsable du traitement
- De toute autre information nécessaire pour que le traitement puisse être équitable.

Vanderbilt International remplira la présente obligation ainsi :

- Dans la mesure du possible, le consentement éclairé de la Personne concernée sera recherché avant le traitement de ses données.
- En cas d'impossibilité, Vanderbilt International vérifiera que le recueil des données est justifié conformément à l'une des autres conditions licites de traitement, à savoir obligation légale, nécessité contractuelle, etc.
- Lorsque Vanderbilt International prévoit d'enregistrer une activité sur CCTV ou sur vidéo, un Avis de traitement loyal sera affiché bien en évidence.
- Le traitement des données personnelles ne sera effectué que dans le cadre des activités légales de Vanderbilt International ; celle-ci protégera les droits et libertés de la Personne concernée.
- Les données de la Personne concernée ne seront divulguées qu'aux tiers liés par contrat avec Vanderbilt International et agissant pour son compte.

2. ...seront collectées pour des finalités déterminées et légitimes.

Vanderbilt International obtiendra des données à des fins déterminées, licites et clairement énoncées. Une Personne concernée sera en droit de questionner les finalités pour lesquelles Vanderbilt International détient ses données ; celle-ci sera en mesure de les énoncer clairement.

3. ...ne seront pas traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec les finalités déterminées.

Toute utilisation des données par Vanderbilt International sera compatible avec les fins pour lesquelles elles ont été obtenues.

4. ...seront traitées de façon à garantir leur sécurité.

Vanderbilt International aura recours à des normes élevées de sécurité afin de protéger les données personnelles qui lui ont été confiées. Des mesures de sécurité appropriées seront prises pour protéger toutes les données personnelles détenues par Vanderbilt International en sa qualité de Responsable du traitement contre un accès non autorisé ou contre la modification, la destruction ou la divulgation.

Seuls les membres du personnel disposant d'un accès par mot de passe et dûment autorisés pourront accéder aux dossiers du personnel et des clients ainsi que les gérer.

5. ...seront exactes, exhaustives et, si nécessaire, tenues à jour.

Vanderbilt International :

- vérifiera que des processus de validation administratifs et informatiques sont mis en œuvre afin d'évaluer régulièrement l'exactitude des données ;
- procédera à des examens et des audits réguliers pour garantir que les données concernées sont exactes et tenues à jour. Vanderbilt International procédera à l'examen d'un échantillon de données tous les six mois pour vérifier l'exactitude ; les coordonnées du personnel et de leurs plus proches parents feront l'objet d'un examen et d'une mise à jour tous les deux ans.
- procédera à des évaluations régulières afin de déterminer s'il convient de conserver certaines Données personnelles.

6. ...seront adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont recueillies et traitées.

Vanderbilt International vérifiera que les données qu'elle traite à l'égard des Personnes concernées sont pertinentes aux fins pour lesquelles elles ont été recueillies. Les données qui ne sont pas pertinentes ne seront ni acquises ni conservées.

7. ...ne seront pas conservées pendant une durée excédant celle nécessaire pour satisfaire les finalités déterminées.

Vanderbilt International a élaboré une matrice importante de catégories de données comportant des références à la durée appropriée de conservation des données pour chaque catégorie. La matrice s'applique aux données personnelles détenues manuellement et à celles détenues sous forme automatisée.

Une fois la durée de conservation écoulée, Vanderbilt International s'engage à détruire, effacer ou autrement rendre les données inutilisables.

8. ...seront gérées et conservées pour que, dans l'éventualité où la Personne concernée transmettrait une « Demande d'accès par la personne concernée » valable afin de recevoir une copie de ses Données personnelles, celles-ci puissent être facilement récupérées et fournies au demandeur.

Vanderbilt International a établi une procédure de Demande d'accès par la personne concernée pour gérer ces demandes de manière efficace et en temps opportun, dans les délais prévus par la législation.

Demandes d'accès par la personne concernée

Dans le cadre du fonctionnement quotidien de l'entreprise, le personnel de Vanderbilt International échange des informations activement et régulièrement avec des Personnes concernées. Si une Personne concernée transmet une demande officielle au titre des données détenues par Vanderbilt International, cette demande donne lieu à des droits d'accès en faveur de la Personne concernée.

Vanderbilt International doit répondre à la Personne concernée dans des délais précis, en fonction de la nature et de la mesure de la demande. Ceux-ci sont décrits dans le processus de Demande d'accès par la personne concernée.

Le personnel de Vanderbilt International veillera à ce que ces demandes soient transmises, si nécessaire, au Délégué à la protection des données en temps opportun et qu'elles soient traitées aussi rapidement et efficacement que possible, conformément au RGPD.

Mise en œuvre

En tant que Responsable du traitement, Vanderbilt International veille à ce que toute entité traitant des Données personnelles pour son compte (un Sous-traitant) le fasse d'une manière conforme à la législation en matière de Protection des données.

Si un Sous-traitant manquait à son obligation de gérer les données de Vanderbilt International de manière conforme, ce serait considéré comme une violation du contrat qui sera poursuivie devant les tribunaux.

Si le personnel de Vanderbilt International manquait à son obligation de traiter les Données personnelles conformément aux présentes règles, une procédure disciplinaire pourrait en résulter.

Modifications apportées aux présentes règles de confidentialité

Si nous apportons une modification importante à nos règles de confidentialité susceptibles de vous affecter, nous afficherons bien en évidence un avis de modification sur notre site web dans un délai raisonnable avant la prise d'effet de celle-ci. Nous vous recommandons de vérifier fréquemment les Règles de confidentialité afin d'être informé de toute modification.

Quels types d'informations recueillons-nous ?

Les utilisateurs de SPC Connect doivent saisir les informations obligatoires suivantes pendant le processus d'inscription :

- Nom d'utilisateur
- Mot de passe
- Prénom et nom
- E-mail
- Langue
- Question de sécurité

Outre les informations susmentionnées, l'utilisateur peut également remplir les champs facultatifs suivants pendant le processus d'inscription :

- Autres noms
- Adresse
- Code postal
- Téléphone

Pendant le fonctionnement de SPC Connect, les informations suivantes peuvent aussi être liées à votre compte :

- Identifiants de téléphone mobile (pour les notifications Push)
- Coordonnées de l'entreprise d'installation
- Informations de contrôle d'accès (image de l'utilisateur, coordonnées de carte, PIN, droits de l'utilisateur)
- Données de vérification d'alerte (informations audio et/ou vidéo)
- Informations d'audit

Comment utilisons-nous ces informations ?

Nous utilisons les informations collectées pour fournir une interface sécurisée à vos systèmes SPC ; votre entreprise d'installation se sert également de vos informations pour offrir des services et pour vous aider.

Où et comment mes informations sont-elles conservées ?

Elles sont-elles conservées au sein de l'UE et ne seront pas transférées ailleurs. Toutes les données d'informations SPC Connect sont hébergées dans une base de données qui est sauvegardée régulièrement. Les Données personnelles ne sont pas répliquées dans un autre système ou utilisées pour une autre fin. L'accès à la base de données est strictement protégé par mot de passe. Seuls les ingénieurs logiciels de Vanderbilt ayant un besoin impératif d'accéder à la base de données sont autorisés à le faire. Tout accès est strictement réservé à la gestion et au contrôle du système ou à des fins de débogage nécessaire.

Combien de temps mes données sont-elles conservées ?

Toutes les informations sont sauvegardées tant que l'utilisateur garde son compte actif sur SPC Connect. L'utilisateur peut supprimer son compte à tout moment. Une fois le compte supprimé, toutes les informations d'utilisateur sont supprimées, mais des informations connexes peuvent contenir des liens vers l'utilisateur « supprimé », par exemple, dans les journaux d'audit. Seul le nom d'utilisateur sera utilisé pour atteindre ces informations. Si un utilisateur SPC n'accède pas à son compte pendant 2 ans, le propriétaire du compte sera contacté. Si celui-ci n'accède pas à son compte pendant la période de préavis, le compte sera supprimé.

Comment mes données sont-elles protégées ?

L'accès à la base de données est strictement protégé par mot de passe. Seuls les ingénieurs logiciels de Vanderbilt ayant un besoin impératif d'accéder à la base de données sont autorisés à le faire. Tout accès est strictement réservé à la gestion et au contrôle du système ou à des fins de débogage nécessaire.

Comment ces informations sont-elles obtenues ?

Les utilisateurs SPC Connect saisissent des données manuellement par le biais de l'interface web.

Quel est le fondement juridique du traitement des données personnelles ?

Les utilisateurs acceptent les « Conditions générales » et le « Règlement de protection des données » du compte SPC Connect lors de l'inscription ; l'application leur permet de supprimer leurs données personnelles.

Lors de l'utilisation de certains services dans SPC Connect, des utilisateurs « installateurs » peuvent saisir des informations sur les « utilisateurs finaux » sans leur consentement explicite. Dans ce cas d'utilisation, il incombe à l'utilisateur « installateur » d'obtenir le consentement de « l'utilisateur final » et de gérer ces données.

Comment puis-je gérer, supprimer ou rectifier des informations me concernant ?

Un utilisateur peut gérer, supprimer ou rectifier son compte à tout moment dans l'application SPC Connect. La suppression des informations s'effectue tel qu'indiqué ci-dessus. Si l'utilisateur souhaite

interroger ou supprimer ses données, il doit remplir le formulaire situé à <https://www.spcsupportinfo.com/SPCConnectPro/forms/connect-query/>.

Comment puis-je demander l'accès à mes données ?

Si l'utilisateur souhaite interroger ou supprimer ses données, il doit remplir le formulaire situé à <https://www.spcsupportinfo.com/SPCConnectPro/forms/connect-query/>.

Règles de confidentialité à l'égard des enfants

Vanderbilt n'a pas prévu que des mineurs de moins de 16 ans ou dont l'âge est inférieur au minimum équivalent dans leur pays utilisent une partie de ses services Vanderbilt ; cette utilisation est interdite. Si nous apprenons qu'un compte est connecté à un utilisateur inscrit âgé de moins de 16 ans ou dont l'âge est inférieur au minimum équivalent dans son pays, nous supprimerons immédiatement les informations associées à ce compte. Si vous êtes parent ou tuteur d'un mineur âgé de moins de 16 ans ou dont l'âge est inférieur au minimum équivalent dans votre pays et que vous pensez qu'il nous a fourni des informations personnelles, veuillez nous contacter par téléphone ou par e-mail à l'adresse Information d'assistance Vanderbilt qui convient à votre pays. Le parent ou tuteur d'un mineur âgé de moins de 16 ans ou dont l'âge est inférieur au minimum équivalent dans tout pays peut examiner et demander la suppression des informations personnelles de celui-ci et en interdire l'utilisation.

Activités mondiales

Vous acceptez nos pratiques d'information, notamment la collecte, le stockage, l'utilisation, le traitement et la divulgation de vos données tel que décrit dans les présentes Règles de confidentialité ainsi que le transfert et traitement de vos données vers des pays où nous avons ou utilisons des installations, fournisseurs de services ou partenaires, quel que soit le lieu où vous utilisez nos services. Vous reconnaissez que les lois, réglementations et normes du pays dans lequel vos informations sont stockées ou traitées peuvent différer de celles de votre pays. Dans l'Espace économique européen (EEE), nous stockons vos données personnelles sous forme chiffrée, même si nous utilisons des données stockées par des tiers. Nous ne les transférerons pas en dehors de l'EEE.

Coordonnées

Pour poser des questions ou apporter des commentaires sur s présentes Règles de confidentialité et nos pratiques de confidentialité, veuillez contacter <https://www.spcsupportinfo.com/SPCConnectPro/forms/connect-query/>.

Définitions

Afin d'éviter toute ambiguïté et pour des raisons de cohérence terminologique, les définitions suivantes s'appliquent au sein des présentes Règles.

Données	Elles comprennent les données automatisées et manuelles. Les données automatisées désignent les données stockées sur un ordinateur ou conservées dans l'intention de les traiter dans un ordinateur. Les données manuelles désignent les données traitées dans le cadre d'un fichier approprié ou stockées dans l'intention de les ajouter à un fichier approprié.
Données personnelles	Des informations relatives à une personne vivante, qui peut être identifiée soit directement à partir de ces données, soit indirectement en liaison avec d'autres données susceptibles d'être obtenues légitimement par le Responsable du traitement. (En cas de doute, Vanderbilt International se réfère à la définition du Groupe de travail Article 29 et mise à jour, en tant que de besoin.)
Informations personnelles sensibles	Une catégorie particulière de Données personnelles relatives à : l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses, idéologiques ou philosophiques, l'appartenance à un syndicat, à la santé mentale ou physique, à l'orientation sexuelle, à la perpétration d'un délit ou d'un crime et à une condamnation pour infraction pénale.
Responsable du traitement	Une personne ou une entité qui, seule ou avec d'autres, contrôle le contenu et l'utilisation des Données personnelles en déterminant les finalités pour lesquelles et les moyens par lesquels celles-ci sont traitées.
Personne concernée	Une personne vivante qui est concernée par les Données personnelles, c'est-à-dire à qui les données se rapportent directement ou indirectement.
Sous-traitant	Une personne ou une entité qui traite des Données personnelles pour le compte d'un Responsable du traitement sur la base d'un contrat écrit officiel, mais qui n'est pas salarié de celui-ci ; elle traite ces Données dans le cadre de son travail.
Délégué à la protection des données	Une personne nommée par Vanderbilt International pour surveiller la conformité à la législation applicable en matière de Protection des données, traiter les Demandes d'accès par la personne concernée et répondre aux questions sur la Protection des données des membres du personnel et des destinataires des services
Fichier approprié	Tout ensemble d'informations concernant des personnes vivantes qui ne sont pas traitées par du matériel automatisé (ordinateurs) et qui sont structurées, soit par référence à des individus, soit par référence à des critères relatifs à des individus, de telle sorte que des informations spécifiques concernant un individu sont facilement récupérables.
